

Le président de la République à Nantes.

Comme nous l'avons dit hier, le président de la République a, dans l'après-midi, visité plusieurs établissements industriels et l'Hôtel-Dieu.

M. de Sallier-Dupin, vice-président de la commission des hospices, lui a adressé les paroles suivantes :

« Monsieur le Maréchal-Président,

» La Commission administrative des hospices civils de Nantes vous remercie de l'honneur que vous lui faites, en lui accordant quelques instants pris sur le temps si limité que vous pouvez donner à notre ville.

» Nous allons vous introduire dans l'asile consacré à ceux de nos concitoyens déshérités de la fortune et en outre atteints par la souffrance.

» En visitant nos établissements hospitaliers, nous désirons, Monsieur le Maréchal-Président, que vous puissiez vous rendre compte de la grandeur des sacrifices imposés par tant de besoins.

» L'Administration des hospices ne possède que 36,000 fr. de revenus, pour faire face à un budget dont le passif dépasse 4,200,000 fr., et quoique la Commission administrative puisse développer d'attention, d'économie, quoiqu'elle fasse pour se créer des ressources, elle ne saurait arriver à combler le déficit si la municipalité de Nantes, ne lui venait en aide, en lui accordant chaque année une subvention qui absorbe une part considérable des revenus de la ville.

» C'est à l'honneur de notre cité que nous le signalons ;

» Mais, s'il nous est permis de rappeler sa conduite à l'époque des douleurs de la Patrie, nous trouvons notre ville de Nantes se levant tout entière, faisant face à toutes les nécessités d'une situation critique, et pouvant, à leur passage à Nantes, donner les premiers soins à 23,700 malades ou blessés, sur lesquels elle en prélevait 16,478 qu'elle recevait dans ses hospices et dans les asiles provisoires, que de toutes parts, on s'empressait de créer pour suppléer à de vastes hôpitaux devenus insuffisants.

» Dans ces jours néfastes, notre corps médical, dont plusieurs membres sont ici présents, a donné la mesure de la puissance du sacrifice personnel.

» A la clientèle habituelle, qui certes, ne diminuait point ses appels, car les souffrances morales souvent engendrent les souffrances physiques ; nos médecins ajoutaient la clientèle gratuite de nos ambulances urbaines et suburbaines ; et, si nous avons pu secourir ce nombre énorme de 16,478 hommes, c'est à nos médecins et à nos chirurgiens qu'en grande partie nous le devons.

» Monsieur le Maréchal-Président, les ressources que nous nous créons, les subventions qui nous permettent de vivre sont subordonnées à la prospérité de la cité ; c'est pourquoi, nous, les dispensateurs des sacrifices que s'imposent nos concitoyens, nous accompagnons de nos vœux les plus ardents, les désirs exprimés par nos préfets, nos municipalités, notre Chambre de commerce, désirs qui ayant pour but, la fortune de notre ville, se rattachent par des liens intimes à l'œuvre que nous dirigeons dans cet asile que vous daignez visiter aujourd'hui.

Le maréchal a également visité sur la rive gauche l'importante raffinerie de M. Etienne.

Celui-ci a prononcé les paroles qu'on va lire :

» M. le maréchal, j'ai l'honneur de vous présenter les ouvriers, employés et ingénieurs de ma raffinerie. Soyez le bienvenu parmi nous, et sachez bien que tous ces braves gens qui vous entourent n'ont pour devise que travail, honneur et famille.

Les ouvriers rangés sur deux rangs ont salué le maréchal.

La visite s'est poursuivie devant les ateliers de noir, les générateurs et l'atelier des turbines, où le maréchal a vu avec étonnement s'opérer la transformation subite du sucre.

M. Etienne avait fait élever sur un même plan, et dans de petites proportions, la vue du travail des pains. Le maréchal a suivi avec intérêt une démonstration dans laquelle, prenant le sucre brut à sa naissance, on arrivait au pain terminé. Là étaient les sucres pour toutes les consommations : France, Angleterre, Suisse, Australie, Chili, etc. La Prusse seule y manquait.

De là, le maréchal s'est rendu à l'atelier de la scierie à sucre où, lui et son entourage, ont examiné et suivi cet intéressant travail.

Une jeune fille, lui a offert un magnifique bouquet, que le maréchal a accepté avec une sympathie visible.

Après cette réception, qui a duré environ une heure, le maréchal et son entourage ont bien voulu accepter de s'approcher du buffet qui lui était destiné, et auquel tous les ouvriers ont été conviés. Puis le président s'est retiré.

Vers cinq heures le maréchal s'est rendu sur le chantier de MM. Jollet et Babin, pour assister au lancement du grand navire en fer la *Gabrielle*.

La foule était énorme des deux côtés du fleuve. Elle encombrait les quais et les cales de la Fosse ; elle avait envahi les navires à l'ancre. De nombreux curieux étaient montés dans les gréements. On attendait avec impatience le signal ordinaire. Il est donné, un coup de canon retentit ; la masse imposante s'ébranle, glisse majestueusement vers le fleuve, mais s'arrête tout-à-coup, après avoir parcouru une distance de vingt mètres au plus. Un cri de regret et de dépit pointement éclate ; l'opération est malheureusement manquée.

Voici les causes de ce fâcheux incident :

Les coulisses étaient en bois neuf ; elles ont absorbé par suite plus facilement le suif avec lequel on les avait graissées, peut être un peu trop tôt, en raison de la grande chaleur.

Il en est résulté que la fausse quille en bois, placée sous la quille en fer du navire, a subi un frottement considérable et que la *Gabrielle* s'est trouvée retenue brusquement sur son ber.

Dans la soirée, un banquet de quarante conviés a eu lieu à la préfecture. Seul des membres du conseil général, M. de Lareinty, vice-président, y avait été invité. L'Union Bretonne déclare aujourd'hui qu'elle a demandé à la préfecture des ren-

seignements sur ce banquet et qu'ils lui ont été refusés.

Nous n'avons rien demandé, dans la prévision du même insuccès et nous reproduirons les récits officiels ou officieux qui paraîtront.

La façade de la préfecture, du côté de la place, était illuminée, comme la veille. Un bataillon du 137^e formait trois côtés d'un carré, devant la grille du monument, fermant ainsi tout accès au public, en dehors de l'espace laissé libre autour de la place.

Depuis la préfecture, jusqu'à la gare, des troupes formaient la haie. De deux pas en deux pas était placé un soldat de l'artillerie, du 93^e, etc.

M. Fournier, évêque de Nantes, arrivé peu avant le départ, en voiture, en est descendu sur la place. Est-il vrai qu'il ait donné sa bénédiction aux assistants ? On l'a dit, mais ce doit être inexact.

A huit heures dix, le maréchal de MacMahon quittait la préfecture, dans une voiture découverte, avec le général Lallemant et l'un de ses aides de camp.

Dans d'autres voitures étaient M. le préfet de la Loire-Inférieure, les membres de la mairie imposée, l'évêque de Nantes, etc.

Un peloton de hussards et un peloton de gendarmes à cheval ouvraient la marche.

Venait ensuite la voiture du maréchal, puis un peloton de hussards et un peloton de gendarmes à cheval.

Des cris formidables de : Vive la République ! ont retenti sur tout le parcours, pendant que l'on tirait les cent un coups de canon réglementaires qui formaient comme l'accompagnement martial de ce concert presque unanime.

Les cris s'accroissaient ainsi en quelques endroits : Vive la République ; la République ! la République !

Le maréchal étendu dans sa voiture avait l'air calme et souriant.

Il est probable que les autorités locales qui l'accompagnaient ont été moins satisfaites de cette démonstration sans exemple, car les voitures officielles dont la foule attendait le retour prochain sur le quai de Richebourg, n'y ont point reparu.

Les curieux se sont consolés en accueillant au moins les gendarmes par de nouveaux cris de Vive la République.

M. le maréchal de MacMahon a déposé entre les mains de M. le maire de Nantes une somme de deux mille francs pour être distribuée aux indigents.

Cette somme a été remise au bureau de Bienfaisance.

Nous recevons la lettre suivante que nous nous empressons d'insérer :

« Nantes, le 26 août 1874.

» Monsieur le rédacteur,

» Dans la réunion qui a précédé de quelques instants seulement la réception du conseil général par M. le président de la République, le texte du discours présenté à l'approbation du conseil par M. de Lareinty a soulevé les protestations d'une forte minorité. Ce discours ne peut donc être considéré tout au plus que comme l'expression des sentiments d'une partie des membres du conseil.

» Quant à nous, s'il nous eut été donné de faire entendre notre voix au président de la République, nous aurions cru devoir lui dire que nos électeurs ne voient le repos, la sécurité, le salut de la France que dans des institutions républicaines solidement et définitivement établies ; nous aurions jugé inutile d'introduire les croyances religieuses dans les questions de politique et d'affaires et plus qu'inutile de parler du dévouement de M. Lavedan.

» Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de notre haute considération.

» J. LUGAS DE PERSLOUAN, conseiller général ; G. ROCH, conseiller général ; GABRIEL LAURIOL, conseiller général.

L'Espérance du Peuple a reçu hier la lettre suivante :

« Monsieur le directeur,

» Je lis dans votre journal d'hier soir :

« St-Nazaire, 2 h. 45, soir.

» Déjeuner officiel. Toast ridicule de M. Fidèle

» Simon. M. le maréchal répond... M. de La-

» reinty proteste contre le discours de M. Fidèle

» Simon. »

» Voici le texte du toast que j'ai eu l'honneur de porter à M. le maréchal :

(Suit ce texte).

» M. le maréchal a répondu à peu près en ces termes :

« Monsieur le député, je vous remercie. Je

» respecterai toujours les décisions de l'Assem-

» blée souveraine, et je conserverai pendant

» sept ans les pouvoirs qu'elle m'a confiés. »

» M. de Lareinty n'a nullement protesté contre les paroles que j'ai prononcées.

» Je vous prie, Monsieur le Rédacteur, d'insérer cette lettre dans votre prochain numéro et d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

» FIDÈLE SIMON. »

A propos du lancement manqué, l'Espérance du Peuple publie ce qui suit :

« Le président est venu assister au lancement du beau et grand navire la Gabrielle, dont la mise à l'eau a été empêchée par une cause encore inexpliquée. Le bâtiment commençait avec une majestueuse lenteur sa descente et avait parcouru en glissant deux ou trois mètres environ lorsqu'il s'est arrêté.

» Au moment où cette masse immense de fer se mettait en mouvement, il a été proféré quelques cris de : Vive la République !... A l'instant même le magnifique bâtiment a cessé d'avancer et n'a plus bougé. Tout le monde a fait en riant cette remarque et l'on se serait bien amusé de cette coïncidence, si la profonde contrariété des habiles constructeurs n'avait pas été vivement partagée par les assistants. »

Il y a une autre version répandue parmi les dévotés, la statue de sainte Anne, entendant du haut de l'escalier monumental qui porte son nom le cri de vive la République, a fait un geste pour arrêter le navire, qui n'a plus bougé.

Cette légende en vaut bien d'autres. Elle est plus ingénieuse que la note de l'Espérance n'est spirituelle.

Le président de la Chambre de commerce, déjà indisposé lorsqu'il s'était rendu à Saint-Nazaire, au devant du maréchal, s'est alité à son retour et n'a pu présenter hier la Chambre de commerce au maréchal de Mac-Mahon. M. Rivron, président du Tribunal de commerce, s'est chargé de ce soin.